



PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES DE MOUVEMENTS DE TERRAIN

COMMUNE DE
SAINT-ANDRE-DE-LA-ROCHE

CARTE DES ALEAS MOUVEMENTS DE TERRAIN

Pour le Préfet
Le Sous-Préfet, Mairie de Mission
D'ALPES-MARITIMES

Christophe FASILLER

Echelle : 1/5000

PRESCRIPTION DU PPR : arrêté préfectoral du 26 septembre 2001

ENQUETE DU : 02/02/2009 AU 06/03/2009

APPROBATION DU PPR : 22 JUL. 2011

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
ALPES-MARITIMES
SERVICE EAU RISQUES



QUALIFICATION DE L'ALEA

I : Zone d'aléa mal déterminé où existe une présomption d'occurrence de phénomène mais où le diagnostic ne pourra être définitivement porté qu'après une étude complète qui dépasse en général très largement le cadre parcellaire ou de bâtiments courants.

L : Zone exposée à un aléa limité où la construction et l'occupation du sol nécessitent la mise en place de confortations pour supprimer ou diminuer très fortement l'aléa. L'ampleur géographique du ou des phénomènes permet en général d'effectuer l'étude et la mise en place des parades sur une aire géographique réduite dont les dimensions sont proches du niveau parcellaire moyen ou de bâtiments courants. Les confortements devront tenir compte des aléas anthropiques générés par l'occupation des sols.

GA : Zone exposée à un aléa de grande ampleur où la stabilisation ne peut être obtenue que par la mise en œuvre de confortations intéressant une aire géographique importante dépassant très largement le cadre parcellaire ou celui de bâtiments courants (ensemble d'un versant par exemple) et dont les coûts seront en conséquence élevés.

M : Zone exposée à un aléa majeur où aucune parade n'est techniquement possible en l'état actuel des connaissances.

Dans cette étude, ne sont pas pris en compte l'aléa sismique, l'aléa inondation (dont les phénomènes hydrauliques, dans les vallons, liés à des intempéries exceptionnelles) et les laves torrentielles.

La précision du zonage est étroitement dépendante de celle du fond de plan fourni.

LEGENDE DU NIVEAU D'ALEA

2	Aléa mal connu - Incertitude
3	Aléa moyen
4	Aléa important
5	Aléa élevé ou très élevé

Tous les facteurs déterminants sont accessibles, sur les autres subsistent des incertitudes (non accessible).

Tous les facteurs déterminants sont accessibles, n-1 facteurs sont répertoriés, le facteur manquant pouvant apparaître au cours du temps.

Tous les facteurs déterminants sont reconnus sur le site mais l'intensité d'un ou plusieurs facteurs est faible

Tous les facteurs déterminants sont reconnus sur le site avec des intensités moyennes à fortes. Le ou les phénomènes ont une forte probabilité d'apparition.

NATURE DE L'ALEA

Mouvements à intensité moyenne à forte

DECLARE	ACTUEL	POTENTIEL
ANDIEN		

Mouvements à faible intensité

Zones de réception

Zones exposées aux actions secondaires des phénomènes (Glissements - Eboulements).

Dans la zone exposée on rajoute la lettre r à celle du phénomène et l'indice du niveau de l'aléa

ex. : Gr 3 aléa moyen de réception d'un glissement.

Qualification de l'aléa

GA
L
NE